

Le papier FSC en Suisse

Description : Le label FSC



© Le Forest Stewardship Council (FSC) est une organisation internationale. Fondée en 1993 elle a pour but de promouvoir une gestion forestière durable. Depuis peu, le papier FSC a fait son apparition sur le marché.

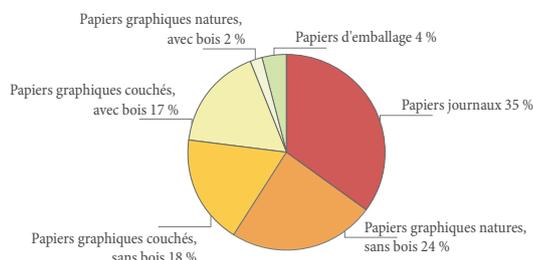
Forest Management (FM) est une certification qui concerne les exploitations forestières. Chain of Custody (CoC) quant à elle concerne les entreprises qui travaillent, vendent, transforment le bois ou impriment le papier provenant des forêts FM. Les produits fabriqués avec le bois de ces forêts certifiées respectent les critères sociaux et écologiques des lieux de culture.

Problématique

La demande du consommateur concernant le papier FSC est faible et l'assortiment n'est pas comparable à celui des papiers conventionnels. Quelles sont les conditions du marché et quelles propositions seraient envisageables ?

Résultats

Le groupe des *fabricants et revendeurs* connaissent bien ce label. Les fabricants mettent principalement sur le marché du papier à base de cellulose. Les papiers FSC du marché suisse (vendu par 3 revendeurs certifiés CoC) sont importés, car aucune fabrique suisse n'est certifiée. Une analyse de la consommation du papier en Suisse présente les catégories comme suit :



Consommation de papier en Suisse (cartons exclus)

L'*industrie graphique* possède quatre grands fournisseurs (deux sont certifiés CoC). La majorité des imprimeries qui ne connaissent pas le label possèdent des fournisseurs certifiés.

Les *grands consommateurs* choisissent les papiers et donnent leurs exigences quant à sa qualité. Parmi les imprimeries et revendeurs de papier cités par ce groupe, deux sont certifiés CoC.

Tous seraient d'accord de travailler avec le papier FSC si le prix et la qualité ne diffèrent pas du papier conventionnel.

Discussion

Les fabricants dépendent de la demande du consommateur et de la certification CoC de leurs fournisseurs en cellulose (principalement à l'étranger). Importer de la cellulose FSC est-il écologiquement envisageable ?

Le label FSC ne certifie pas la fabrication du papier mais uniquement la provenance des fibres. Le consommateur sera-t-il d'accord d'acheter un papier dont la chaîne pourrait ne pas être totalement écologique ?

Si la demande du consommateur n'apparaît pas, les fabricants, revendeurs et imprimeries n'ont pas de motivation à se certifier FSC. L'assortiment FSC ne s'agrandira donc pas. Si ce dernier est conforme aux exigences (de même qualité pour le même prix que le papier conventionnel), il devrait être accepté sur le marché.

Propositions

Rassurer le consommateur quant à la chaîne grâce à une association du label FSC avec un label de fabrication de papier écologique (comme le „nordischer Schwan“). Ne fournir en matière première FSC que les entreprises respectueuses de l'environnement (élaboration de critères).

Information des consommateurs par les organismes environnementaux (campagne de publicité) et communication du label aux imprimeries par les revendeurs.

Collaboration de WWF Suisse et international pour la promotion de la cellulose FSC auprès des fabricants.

Auteur: Caroline Dutruy
Répondant externe: Damian Oettli (WWF)
Prof. responsable: Gino Bonafini
Sujet proposé par: René Theiler (VSD)